LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 20 / 11 / 2026 à 21:48

Date de publication : vendredi 20 novembre 2026 à 04:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 20/11/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

TALYSTA

Siège social : 101 RUE DU 1ER MARS 1943 69100 VILLEURBANNE **Capital :** 1000 € **Objet social :** La société a pour objet, en France et à l'international, pour son compte ou pour le compte de tiers : – L'identification, le repérage et la sélection de talents artistiques, musicaux et créatifs ; – L'accompagnement et le développement artistique des talents, notamment par la coordination et le recours à des professionnels spécialisés dans les domaines vocal, musical, chorégraphique et scénique ; – La conception, la direction artistique et le développement de projets, de productions et de concepts dans les industries culturelles et créatives ; – Le conseil stratégique, l'ingénierie, l'assistance et l'accompagnement de projets artistiques, musicaux, culturels et audiovisuels ; – La production, la coproduction, la réalisation, l'édition musicale, la distribution, la diffusion, la promotion et l'exploitation d'œuvres et de contenus artistiques, musicaux et audiovisuels, notamment de clips et de contenus vidéo, ainsi que l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la cession des droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent ; – L'organisation et la coorganisation de concerts, spectacles, festivals, événements et manifestations culturelles, seule ou en partenariat ; – La réalisation de prestations de conseil, d'assistance et de sous-traitance au bénéfice d'entreprises et de professionnels des secteurs culturels, créatifs et numériques ; – Le développement de partenariats et de collaborations commerciales, artistiques et institutionnelles. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement. **Président :** Mme CISSE CLAIRE

demeurant 101 rue du 1er Mars 1943 69100 VILLEURBANNE élue pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque action donne droit à une voix. L'associée unique exerce seule les pouvoirs dévolus aux associés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/4f5f7765-ff80-479a-89f9-35e383b7f39c-form-instance